



AVIS DE COURSE
REGATE DE LIGUE DERIVEURS
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2008

CLUB NAUTIQUE DE SAINT - RAPHAEL



1 REGLES

- 1.1 La régate sera régie par : - les *règles* telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*,
1.2 - Le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile,
1.3 - Les règles de classes de chaque série.

2 PUBLICITE

L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de publicité selon l'article 20 du règlement ISAF tel que modifié par le règlement de publicité de la Fédération Française de Voile.

3 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1 La régate est ouverte aux dériveurs en double (L'Equipe, 29er, 420, 470, Fireball et 505) aux dériveurs solitaires (Europe) et aux quillards de sport (Tempest).
3.2 Les concurrents (chaque membre de l'équipage) doivent présenter au moment de leur inscription :
- les licences FFVoile valides portant le cachet médical et accompagnées d'une autorisation parentale pour les mineurs,

4 INSCRIPTIONS

Les droits d'inscription sont gratuits. Afin de faciliter l'organisation de la régate merci d'envoyer au club (club@cnsr.fr) avant le samedi 20 septembre 18h00 : votre numéro de voile, série, nom et numéro de licence FFVoile de chaque membre de l'équipage en précisant la fonction à bord (Barreur ou Equipier).

5 PROGRAMME

- 5.1 Inscriptions : samedi 20 de 17h00 à 17h45 et dimanche 21 septembre de 8 h 45 à 10h00,
5.2 Entraînement série L'EQUIPE le samedi 20 de 14h00 à 17h00,
5.3 Course en flotte le dimanche 21 septembre 2008, signal d'avertissement de la première course à : 11h00.

6 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course seront affichées dès l'ouverture des inscriptions, les annexes seront disponibles à la confirmation des inscriptions auprès du secrétariat.

7 CLASSEMENT

- 7.1 Le Système de Points à minima de l'annexe A s'appliquera.
7.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 2
7.3 Lorsque le nombre de courses validées est de 3 ou plus, le score d'un bateau dans sa série est établi en retirant son plus mauvais score.

8 PRIX

Des prix seront distribués aux premiers du classement général de chaque série.

9 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régate entièrement à leurs propres risques (voir la règle 4, Décision de courrir). L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régate, aussi bien avant, pendant, qu'après la régate.